Brevet d'histoire-géographie 2018 : Métropole, juin 2018

Sujet du brevet d'histoire-géographie – 3ème

Voici le sujet du brevet d'histoire-géographie et d'enseignement moral et civique, session 2018 « Métropole », juin. Il est retapé en entier, avec tous ses documents. Entraîne-toi d'abord dans les conditions de l'examen ; ensuite, compare ta copie avec le corrigé placé en bas de page. Tu peux aussi retrouver tous les sujets du brevet d'histoire-géographie et réviser avec les cours d'histoire de 3ème.

Exercice 1 – Analyser et comprendre des documents en histoire (20 points)

Histoire – La France défaite et occupée. Régime de Vichy, collaboration, Résistance.

Document – Témoignage de Jean-Jacques Auduc, né le 9 juillet 1931, près du Mans

> « Mon travail était de récupérer les messages. Je venais à bicyclette, de chez ma grand-mère. Je récupérais les messages ; j'en récupérais d'autres que me donnait André Dubois. Et je rentrais à Foulletourte[1]... 25 kilomètres à l'aller, 25 kilomètres au retour. J'avais 12 ans. Je franchissais les barrages allemands sans être inquiété. Je cachais les messages dans la pompe de mon vélo.
>
> Outre mes activités d'agent de liaison, on m'envoyait aussi dans les endroits où les adultes ne pouvaient pas aller. Par exemple, les Allemands avaient positionné sur le terrain d'aviation du Mans trois escadrilles de bombardiers "Junker". Les Anglais les avaient repérées et ça les inquiétait. […] On m'a envoyé avec un cerf-volant et je me suis approché le plus près possible. Les gardes – c'étaient de vieux soldats allemands – se sont même mis à jouer avec moi. À un moment, en me baissant, je me suis aperçu que les avions en question étaient en bois... C'était des leurres ! J'ai signalé ça. Les Anglais ont été rassurés. […] Il n'y avait qu'un enfant qui pouvait s'approcher sans éveiller la méfiance des soldats. C'était le 21 septembre 1943 ; pour cette action, je recevrai, le 13 juin 1945, la Croix de guerre avec étoile de vermeil. […]
>
> En novembre 1943, mes parents ont donc été arrêtés sur dénonciation. Moi, j'étais parti chez ma grand-mère pour apporter des plis. Les voisins m'attendaient au bout de la rue : "Surtout tu rentres pas chez toi parce que la Gestapo t'attend." Les Allemands voulaient absolument me prendre pour me faire parler.
>
> On avait prévu, en cas d'arrestation, que j'aille à Chartres, chez un

> commandant d'aviation. Je suis parti, sans argent, sans ticket d'alimentation, sans papiers ! Traqué par la Gestapo. Ne sachant pas ce que mes parents étaient devenus. […]
>
> Entre-temps, mes parents avaient été déportés. La Gestapo ne s'intéressait plus à moi. J'ai pu rentrer chez ma grand-mère. J'ai repris l'école avec l'idée de m'engager dans les FFI[2] pour aller libérer les camps et mes parents. C'est ce que j'ai fait à l'automne 1944. J'ai rejoint les FFI de Foulletourte. On traquait les Allemands en déroute. Mais je ne suis pas allé plus loin. J'étais trop jeune pour m'engager chez le général Leclerc[3]. Les Anglais m'ont récupéré, encore une fois. Ils m'ont emmené en Angleterre. J'ai vécu dans une famille d'officiers jusqu'au retour de mes parents. »

D'après Philippe Chapleau, Des enfants dans la Résistance (1939-1945), Éditions Ouest France (2008)
1 Foulletourte : commune située dans l'Ouest de la France.
2 Forces Françaises de l'Intérieur : regroupement des principaux réseaux de résistants combattant en France.
3 Général Leclerc : officier général des Forces Françaises Libres devenue l'armée française de la libération à partir d'août 1943.

Questions

1. Présentez l'auteur de ce témoignage. **(2 points)**
2. Décrivez la situation de la France au moment des faits racontés. **(4 points)**
3. Indiquez les différentes missions confiées à Jean-Jacques Auduc et la raison pour laquelle la Résistance fait appel à lui. **(6 points)**
4. Relevez les principaux acteurs de la lutte contre les Allemands avec lesquels il a été en contact. **(4 points)**
5. Expliquez pourquoi les actions de la Résistance pouvaient être dangereuses. **(4 points)**

Exercice 2 – Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères géographiques (20 points)

Géographie – Pourquoi et comment aménager le territoire ?

1. Rédigez un développement construit d'environ vingt lignes pour montrer les problèmes spécifiques rencontrés par les territoires ultra-marins français et les aménagements réalisés pour tenter d'y remédier. Vous pouvez prendre appui sur un exemple étudié en classe. **(13 points)**
2. L'organisation du territoire français. Sur la carte et la légende de l'annexe ci-dessous **(7 points)** :
    a. Complétez la légende des figurés A, B, C et D en choisissant des couleurs adaptées pour montrer les inégalités de dynamisme des quatre espaces.
    b. Coloriez la carte à l'aide de la légende.
    c. Complétez la légende en indiquant l'information qui correspond au figuré hachuré.
    d. Localisez et nommez quatre aires urbaines de votre choix.
    e. Expliquez le choix du figuré pour les façades maritimes.

Annexe à rendre en fin d'épreuve

L'organisation du territoire français.

Carte et légende à compléter :

- 1. Des territoires dynamiques (A : le cœur économique du pays ; B : espaces périphériques dynamiques ; métropole mondiale ; principales aires urbaines ; ouverture vers les pays voisins ; principales façades maritimes) ;
- 2. Des espaces en difficultés (C : régions industrielles anciennes ; D : espaces ruraux peu reliés au monde ; figuré hachuré à nommer) ;
- 3. Des infrastructures de transport inégalement réparties (principaux axes terrestres, principaux ports, principaux aéroports).

Explication du choix du figuré des façades maritimes : à rédiger.

Exercice 3 – Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique (10 points)

Situation pratique : Le droit et la règle. Le règlement intérieur : des principes pour vivre avec les autres

Document 1 – À quoi sert un règlement intérieur ?

> « Le règlement intérieur fixe l'ensemble des règles de vie dans l'établissement. Par exemple, il édicte[1] les horaires d'entrée et de sortie et précise les conditions d'exercice de la liberté d'expression des élèves, les conditions d'accès et les usages de l'établissement. […] Les règles sont rédigées par la direction de l'établissement, en concertation avec les autres membres de la communauté éducative […]. C'est sur ce document que vous saurez ce qui est interdit ou non. L'interdiction de certains vêtements (casquette, short, etc.) peut être prévue ainsi que les sanctions qui s'y rattachent. C'est aussi dans ce document que sont autorisés ou non le téléphone portable, les baladeurs, les casques… Le principe demeure que ce qui n'est pas interdit par le règlement intérieur est permis, si, bien entendu, cela est aussi permis à l'extérieur. […] Le règlement intérieur garantit la liberté d'information et d'expression, les principes de laïcité et de pluralisme, le cadre disciplinaire applicable à chaque établissement, l'interdiction de certaines pratiques comme le bizutage, et prévoit les sanctions applicables. »
>
> 1 édicte : impose

Source : Centre d'Informations et de Documentation Jeunesse (CIDJ), 2016

Document 2 – Extrait du règlement intérieur d'un collège

> « Le règlement intérieur met en application :
>
> - La liberté d'information et d'expression.
>
> - Le principe de neutralité politique, idéologique et religieuse.
>
> - Le respect des principes de laïcité et de pluralisme.
>
> - Le devoir de tolérance et le respect d'autrui.
>
> - Les garanties de protection contre toute agression physique ou morale et contre toutes discriminations. Il en découle pour chacun le devoir de n'user d'aucune forme de violence.
>
> - L'égalité des chances et de traitement entre filles et garçons. »

Source : site internet du collège de Rousset (Bouches-du-Rhône)

Questions

1. Relevez deux valeurs de la République auxquelles font référence les deux documents.
2. Nommez un texte qui garantit ces valeurs pour tous les citoyens.
3. Reproduisez sur votre copie le tableau ci-dessous. À partir des deux documents, complétez le tableau en donnant deux interdictions et deux garanties présentes dans un règlement intérieur.

Le règlement intérieur interdit	Le règlement intérieur garantit
-	-
-	-

4. Vous accueillez dans votre collège des élèves de CM2. À un écolier qui vous dit que « connaître le règlement intérieur ne sert pas à grand-chose », vous répondez en lui montrant ce qui fait l'intérêt du règlement et la nécessité de bien le connaître. Votre réponse ne comportera aucune information d'identité ou de signature.